L'Association mondiale de la Route : répondre aux attentes par la créativité

OBJECTIF

L'objectif du concours est de susciter l'intérêt des jeunes diplômés ou des étudiants de niveau maîtrise et plus dans la recherche de solutions pour accroître l'efficacité et la compétitivité des réseaux de transport routier, ainsi que de les intéresser aux travaux de l'Association mondiale de la Route (PIARC).

Le mémoire, issu de travaux individuels ou d'équipe, devra faire état de nouvelles idées en lien avec les enjeux établis pour le cycle 2020-2023 qui sont étudiés par un ou des comités techniques ou groupes d'étude de *PIARC* et qui encourageront les différents intervenants en transport routier et dans les domaines connexes à adopter des solutions novatrices.

CONTEXTE

Les transports évoluent en fonction des besoins et des préoccupations sociales, mais également en fonction des réalités des usagers et du contexte économique. Pour répondre à ces perpétuels changements, les acteurs du monde des transports doivent continuellement s'investir et innover. Cette période d'effervescence que connaît actuellement le monde des transports encourage fortement le développement d'idées innovatrices et mobilisatrices.

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE

Remplir le formulaire de mise en candidature disponible au AQTr.com et le transmettre, au plus tard, le 7 février 2020.

Chaque mémoire (annexé au formulaire en ligne) devra :

- Être transmis en format PDF;
- Compter au maximum 15 pages, incluant les photos, les diagrammes, les tableaux, etc.;
- Être rédigé dans un excellent français;
- Comprendre, obligatoirement et dans l'ordre, les éléments suivants : page-titre, résumé d'une page, texte, bibliographie;
- Être présenté avec la police de caractère Arial,
 11 points, en interligne simple avec des marges de 2,5 cm (1 pouce) et une pagination en bas,
 à droite;
- Démontrer ses liens avec le ou les enjeux des comités techniques ou des groupes d'étude de PIARC (aussi bien dans le résumé que dans l'introduction du texte).

Le fichier sera nommé en fonction du nom, suivi du prénom. Par exemple: CarolineTremblay = tremblay_caroline

Les documents suivants doivent également être annexés au formulaire en ligne de mise en candidature :

- Dernier relevé de notes (candidats étudiants ou jeunes diplômés) ou dernier diplôme obtenu (jeunes diplômés uniquement);
- Document attestant l'âge du candidat (par exemple, carte d'assurance-maladie ou permis de conduire);
- Preuve de résidence au Québec.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Les participants (jeunes diplômés ou étudiants de niveau maîtrise), résidents du Québec au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec et de la Loi et du Règlement sur l'impôt du Québec, devront avoir moins de 35 ans en date du 1er janvier 2020. Ils pourront s'inscrire à titre individuel ou en équipe (deux personnes ou plus). Ils devront avoir un intérêt marqué pour le domaine des transports routiers et ses liens avec différents secteurs d'activités.
- Pour cette 20e édition, les participants devront axer leur réflexion autour de l'un des quelque cinquante enjeux établis pour le cycle 2020-2023 et qui seront traités par les 17 comités techniques et les cinq groupes d'étude de l'Association mondiale de la Route (PIARC) au cours du cycle de travail 2020-2023 : on peut trouver les termes de référence de ces comités sur la page d'accueil du site Internet de l'AIPCR-Québec, à l'adresse suivante : https://aqtr.com/association/prix-bourses/bourses/concoursmemoires-aipcr-quebec.
- Les participants devront indiquer le ou les enjeux abordés dans leur mémoire et à l'étude par PIARC en présentant une ou des solutions novatrices à une problématique actuelle touchant l'un des domaines des transports routiers (infrastructures,

sécurité routière, développement durable, transport public, intermodalité, etc.). Il n'est pas requis que le sujet présenté soit en lien avec le mémoire en élaboration dans le cadre du cheminement universitaire du participant.

- Les candidats « étudiants » devront faire preuve de leur appartenance active à une institution d'enseignement (dernier relevé de notes).
- Les candidats « jeunes diplômés » devront présenter leur plus récent relevé de notes ou diplôme obtenu (délai de 2 ans maximum au 7 février 2020).

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'évaluation des mémoires tiendra compte de plusieurs facteurs :

L'équilibre général du document et sa relation avec les travaux de *PIARC* (20 %) : le document devra permettre au lecteur de bien saisir la problématique présentée, de la situer dans un contexte élargi et de percevoir les avantages et inconvénients de l'une ou l'autre des solutions proposées. Les liens entre ces solutions et les enjeux de *PIARC* ciblés devront être clairement démontrés.

Ces solutions pourront concerner aussi bien l'une des composantes du transport routier que l'amélioration des modes d'intervention des différents intervenants.

Le pragmatisme des solutions proposées (20 %): la planification, la gestion et l'exploitation du transport routier constituent un processus complexe et il est important de chercher des moyens pour améliorer le transport routier et l'arrimer à son milieu et au contexte en vigueur. Bien qu'un des objectifs du concours soit la recherche d'idées novatrices, les solutions proposées devront tenir compte de la réalité actuelle et des tendances observables, anticipées ou potentielles.

L'applicabilité dans les contextes québécois et internationaux (20 %): les candidats qui présenteront des mémoires devront tenir compte de l'applicabilité de leurs recommandations dans le contexte québécois, mais également en fonction de la nature même du Comité national AIPCR-Québec, de leur transposition potentielle à l'international, selon les enjeux actuellement étudiés au sein de l'Association mondiale de la route (PIARC).

L'approche multidisciplinaire (15 %): les candidats devront prendre en compte plusieurs aspects du transport routier, y compris l'environnement socio-économique, les enjeux de nature environnementale, ainsi que les considérations géographiques, politiques et stratégiques. Les mémoires devront présenter les points de vue de leurs auteurs quant à l'interaction qui existe entre le domaine du transport routier et le milieu.

Le caractère novateur des solutions proposées (15 %): l'un des objectifs de ce concours est d'encourager l'émergence de nouvelles idées. Les candidats devront s'assurer que la présentation de leur mémoire dégage bien cet aspect.

La qualité de la rédaction (10 %): la présentation générale du document (clarté du texte, tableaux, photographies, dessins, etc.) et la qualité de sa rédaction seront prises en compte. En outre, les candidats doivent respecter les différentes règles syntaxiques, orthographiques et grammaticales.

COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection des mémoires sera confiée à un jury formé exclusivement pour cette occasion. Celui-ci tiendra compte, notamment, de la qualité des analyses présentées, du caractère innovateur des solutions proposées et de la qualité générale du texte.

Ce jury est composé des personnes suivantes :

- La coordonnatrice technique de l'AIPCR-Québec;
- Un(e) représentant(e) de l'AQTr;
- Un(e) représentant(e) du Comité national *AIPCR-Québec*;
- Un(e) représentant(e) du ministère des Transports du Québec;
- Un(e) représentant(e) du secteur privé;
- Deux représentant(e)s du milieu universitaire.

DÉVOILEMENT ET RECONNAISSANCE DU LAURÉAT

L'auteur du mémoire gagnant sera avisé de la décision du jury en mars 2020.



PRIX

Le lauréat recevra une bourse de 2 000 \$, lors du 55° Congrès de l'AQTr, Le transport au coeur des écosystèmes qui se tiendra du 6 au 8 avril 2020 au Centre des congrès de Québec.

Le lauréat bénéficiera d'une inscription complète et gratuite au 55° Congrès de l'AQTr, Le transport au coeur des écosystèmes. Le lauréat obtiendra le titre de jeune professionnel du Comité technique de l'AIPCR-Québec auquel se rattache le sujet de son mémoire et pourra suivre l'avancement des travaux de ce comité pour le cycle de travail en cours.

Le résumé de son mémoire sera également publié sur le site Web de l'AQTr.

Tous les candidats auront la possibilité de participer à une séance d'affichage lors du Congrès. Veuillez nous contacter pour plus de détails.

LAURÉAT DE L'ÉDITION 2019

Samuel Petitclerc

Étudiant à la maîtrise en génie civil à l'Université Laval.

Une bourse de 2 000 \$ a été offerte par Stantec à M.Petitclerc pour son mémoire intitulé « L'utilisation de platelages d'aluminium dans les ponts routiers ».

DÉPOSER UNE CANDIDATURE EN CLIQUANT ICI

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION: 7 FÉVRIER 2020

RENSEIGNEMENTS

Gabriel Laurin 514 523-6444, poste 405 glaurin@aqtr.com

